



Bureau de développement des télécommunications (BDT)

Réf.: BDT/PRI/DM/121

Genève, le 31 octobre 2011

Contact: M. Jean-Jacques MASSIMA-LANDJI
Chef du Bureau de Zone de l'UIT pour
l'Afrique Centrale

Téléphone: +237 2222 92 92

Téléfax: +237 22 22 92 97

Courriel: jean-jacques.massima@itu.int

Objet: **Invitation à l'atelier sur la cybersécurité pour l'Afrique centrale du 28 novembre au 2 décembre 2011 à Libreville au Gabon**

Ministres en charge des télécommunications et des TIC, du commerce, de la Justice et de la sécurité, régulateurs, opérateurs, organisations régionales et organisations intermédiaires du secteur privé et de la société civile

Madame, Monsieur,

L'Union internationale des télécommunications (UIT) en collaboration avec le Secrétariat général de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) et la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) a le plaisir d'inviter un représentant de votre organisation à l'Atelier sur la cybersécurité en Afrique centrale organisé conjointement avec la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (UNECA). Cet atelier se tiendra du 28 novembre au 2 décembre 2011 à Libreville au Gabon à l'aimable invitation du Gouvernement de la République Gabonaise.

Cet atelier a un double objectif de renforcement des capacités à travers les échanges d'expériences provenant de la région et d'ailleurs mais aussi de restitution et validation de projets de textes régionaux qui prendront des formes différentes pour la CEEAC (lois-types) et la CEMAC (directives) portant sur trois grands pans de la cybersécurité: (i) les transactions électroniques, (ii) la protection des données personnelles et (iii) la lutte contre la cybercriminalité. Les documents de travail sont accessibles sur les pages dédiées au projet UIT-CE sur le site de l'UIT:

http://www.itu.int/ITU-D/projects/ITU_EC_ACP/hipssa/events/2011/ca5-fr.html

Ces projets de documents ont été élaborés conformément aux décisions de la 2^{ème} Réunion des ministres de la CEEAC en charge des TIC à N'Djamena le 22 avril 2010 et avec le soutien du projet HIPSSA¹. A la suite de leur validation par les experts, ces documents seront présentés pour adoption aux instances décisionnelles ministres de la CEEAC et de la CEMAC lors de leurs prochaines réunions. Une fois adoptés, ils serviront de référence pour les Etats d'Afrique centrale pour mettre à jour leurs législations nationales. Ces derniers peuvent bénéficier d'une assistance technique dans le cadre du projet HIPSSA pour se conformer aux orientations prises au niveau régional.

¹ HIPSSA correspond à l'acronyme en anglais du nom entier du projet soit "Harmonization of ICT Policies in Sub-Sahara Africa". Ce dernier est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Union internationale des télécommunications en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et les associations régionales de régulateurs. Pour plus d'information, visitez : http://www.itu.int/ITU-D/projects/ITU_EC_ACP/hipssa/index.html.

Le projet HIPSSA met à disposition un nombre limité de bourses de voyage en faveur des points focaux nationaux du projet HIPSSA, des experts des Autorités de régulation nationales (un par Etat membre de la CEEAC) et de certaines organisations intermédiaires (secteur privé) et associations de consommateurs.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre directement contact avec le Secrétariat général de la CEEAC (M. Emmanuel KAMDEM NZIKOU, Responsable des Télécommunications et des TIC, kamdemmanuel@yahoo.fr ou ekamdem@ceeac-eccas.org ; Tél: +241 07 67 50 01 Fax: +241 44 47 32), la Commission de la CEMAC (M. Isidore EMBOLA), le bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique centrale (M. Laurent DARONCO) ou l'équipe du projet HIPSSA (M. Jean-Jacques MASSIMA-LANDJI, Coordonnateur de l'Atelier, jean-jacques.massima@itu.int; Tel.: +237 22 22 92 91).

Toutes les informations pratiques au sujet du lieu et du programme de l'atelier, de l'hébergement et des transports sur place sont disponibles dans les annexes.

Je me réjouis de votre collaboration à ce projet décisif et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

[Original signé]

Brahima Sanou
Directeur

Copie: S.E. Général Louis SYLVAIN-GOMA, Secrétaire général de la CEEAC
S.E. Antoine NTSIMI, Président de la Commission de la CEMAC
M. Emile AHOHÉ, Directeur du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la CEA
M. Andrew RUGEGE, Directeur régional pour l'Afrique de l'UIT

Annexes:

- Informations générales (Annexe I)
- Programme de travail provisoire de l'atelier de validation (Annexe II)
- Informations pratiques (Annexe III)
- Formulaire réservation d'hôtel (Annexe IV)
- Formulaire de demande de bourse (Annexe V)
- Formulaire d'inscription (Annex VI)



Annex I

Atelier sur la cybersécurité pour l'Afrique centrale

28 novembre au 2 décembre 2011

Libreville, Gabon

Informations générales

Objectifs de l'atelier

Les objectifs de l'atelier sont les suivants;

1. Examiner, discuter, amender et valider les projets de lois-types
 - 1.1. Projet de loi portant sur le cadre juridique et institutionnel du développement des infrastructures, des réseaux et des services de communications électroniques
 - 1.2. Projet de loi portant sur le cadre juridique et institutionnel du développement des infrastructures, des réseaux et des services de communications électroniques
 - 1.3. Projet de loi relatif aux régimes des activités de communication électroniques (autorisations)
 - 1.4. Projet de loi sur le service universel et les mécanismes de son financement
 - 1.5. Projet de loi relatif aux fréquences radioélectriques et aux ressources en numérotation
 - 1.6. Projet de loi relatif à l'interconnexion
2. Permettre aux participants à l'atelier de mieux appréhender les enjeux et options relatives à l'élaboration des lois-types et partager cette compréhension avec leurs collègues dans leur pays d'origine.

Participants

L'atelier s'adresse aux organismes gouvernementaux concernés, les régulateurs, la société civile avec les associations de consommateurs et autres organisations intermédiaires, le secteur privé avec les opérateurs, les fournisseurs de services, les grands comptes et les organisations régionales concernées par la législation sur les communications électroniques des Etats membres de la CEEAC et les pays bénéficiaires du projet HIPSSA: l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad.

Les participants à l'atelier comprendront les points focaux nationaux HIPSSA désignés par les ministères en charge des TIC des Etats membres de la CEEAC ainsi que des représentants des organisations régionales suivantes : le Secrétariat général de la CEEAC, la Commission de la CEMAC, le Secrétariat permanent de l'ARTAC et toutes personnes des organismes gouvernementaux chargés de contribuer à la rédaction de la législation nationale relative aux télécommunications et TIC, à la société de l'information et la radiodiffusion. Les autres personnes intéressées peuvent également participées en tant qu'observateurs actifs.

Les participants sont priés d'avoir partagé largement les projets de lois-types préparés par les experts de l'UIT, qui sont disponibles en format électronique sur le site internet de l'UIT avec tous les organismes gouvernementaux concernés et les parties prenantes du secteur privé et de la société civile de leur pays et d'avoir consolidé leur commentaires et propositions d'amendement.

Les documents de travail sont accessibles sur le site internet de l'UIT:

http://www.itu.int/ITU-D/projects/ITU_EC_ACP/hipssa/events/2011/ca5-fr.html

Les participants devront avoir soigneusement étudié ces documents et venir bien préparés pour les délibérations de l'atelier. Des questions écrites, commentaires, propositions d'amendements et autres suggestions sur ces documents sont les bienvenus en amont de l'atelier pour permettre à l'équipe de projet de mieux préparer ses présentations et les réponses aux questions qui seront soulevées lors de l'atelier.

La participation active lors de l'atelier sera essentielle à la qualité des débats et des documents finaux et au succès général de l'atelier de validation.

Préinscriptions et bourses de voyage

La préinscription en ligne est obligatoire pour tous les participants. Le formulaire de préinscription est situé à l'adresse suivante:

http://www.itu.int/online/regsys/ITU-D/workshop/edrs.registration.form?_eventid=4000083

La participation n'est possible que sur invitation et inscription préalable. Du fait de l'importance de cet atelier de validation il est demandé à ce que les délégations des États membres détiennent un pouvoir de décision.

La date limite de préinscription est le vendredi 18 novembre 2011

Une bourse de voyage sera mise à disposition par l'UIT pour (i) un représentant du ministère (de préférence au point focal HIPSSA déjà désigné), (ii) un représentant du régulateur et (iii) de la société civile et organisations intermédiaires confondues de chacun des États membres de la CEEAC, le Secrétariat général de la CEEAC, la Commission de la CEMAC et le Secrétariat permanent de l'ARTAC.

Les participants recevant des bourses de l'UIT recevront un billet aller/retour en classe économique par la voie la plus économique et la plus directe pour se rendre à Libreville au Gabon à partir de leur pays d'origine ainsi qu'une indemnité journalière de subsistance (Daily Subsistence Allowance ou DSA) par nuit passée à Libreville au Gabon pour assister à l'atelier. Ce DSA est destiné à couvrir la totalité des frais du participant que ce soit l'hébergement, les repas, le transport local, les communications et les frais accessoires. **Les bourses ne seront remises qu'aux personnes ayant participé pendant toute la durée de l'événement.**

Pour demander une bourse, veuillez imprimer, remplir et signer le formulaire de demande de bourse ci-joint. Le formulaire de demande de bourses doit être ensuite **signé et tamponné par l'autorité compétente de votre administration**. Il doit ensuite être faxé ou scanné et envoyé en pièce jointe à l'adresse correspondante du Service des bourses de l'UIT (bdtfellowships@itu.int, Tél.: +41 22 730 5095) avec copie à l'équipe de projet HIPSSA (hipssa@itu.int, Tél.: +251 11 551 49 77).

La date limite de demande de bourses est le lundi 14 novembre 2011

Les demandes reçues après cette date ne seront examinées que s'il est encore possible de faire parvenir les documents à temps. Les candidats qui demandent une bourse de voyage doivent absolument s'être déjà préinscrit en ligne tel qu'indiqué plus haut. **Il est important d'obtenir un visa (si nécessaire) pour que le billet d'avion soit émis.**

Lieu de l'atelier

L'atelier se tiendra dans la Salle des fêtes du **Palais des Banquets de Cité de la Démocratie**, B.P 1232 Libreville, Gabon, Tél: +241 77 46 78 / 77 46 79, Fax: +241 71 46 68, Email: contact@asmg-gabon.com.

Les participants peuvent séjourner dans l'établissement de leur choix. Toutefois, afin de faciliter l'accès des participants à l'atelier, une liste d'hôtels recommandés pour l'hébergement dans les informations pratiques

est disponible en annexe IV. Les participants qui souhaitent séjourner dans cet hôtel doivent faire leur réservation directement.

Prière de noter qu'une navette sera disponible uniquement sur les trois hôtels suivants :

LAÏCO OKOUME PALACE

HIBISCUS (Boulevard)

Le Patio

Documents

Un programme de travail provisoire figure à l'annexe II. Dans l'esprit d'efficacité et d'économie, l'événement s'appuiera sur la transmission électronique des documents de travail. Les documents de travail de l'atelier et les autres informations pertinentes – y compris les informations pratiques et administratives pour les participants à l'atelier – sont disponibles sur le site et seront envoyés à tous les participants lors de leurs préinscriptions en ligne.



Annex II

Atelier sur la cybersécurité pour l'Afrique centrale

28 novembre au 2 décembre 2011

Libreville, Gabon

Programme de travail provisoire

Premier jour (Lundi 28 novembre)

09:00-10:00	Enregistrement des participants
10:00-10:30	<i>Pause-café</i>
10:30-11.30	Arrangements administratifs et logistiques
11:30-12:30	Ouverture de l'Atelier Allocution du Secrétaire général de la CEEAC Discours d'ouverture de M. le Ministre
12:30-14:30	<i>Déjeuner</i>
14:30-16.00	Mise en place du bureau, adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
16:00-16:30	<i>Pause-café</i>
16:30-17:30	Présentation du rapport « La Cybercriminalité une guerre numérique et sournoise » Questions et débats

Deuxième jour (Mardi 29 novembre)

09:00-10:30	Présentation de la politique de développement des TIC de la CEA Présentation du programme d'action du projet HIPSSA commun UIT-CE pour l'Afrique centrale Questions - réponses
10:30-11:00	<i>Pause-café</i>
11:00-12:00	Objectif : donner une définition de la cybersécurité, la cybercriminalité et de ses composantes afin d'avoir une vision commune de la terminologie utilisée nécessaire à l'élaboration de textes de lois ou de directives Présentation réalisée par le Pr. Abdoullah CISSÉ, expert en cyberdroit, Sénégal

	<p>Questions et débats</p> <p>Présentation de l'expérience de la CEDEAO en matière d'harmonisation des cyber-législations en Afrique de l'Ouest</p> <p>Présentation de l'expérience de la CAE en matière d'harmonisation des cyber-législations en Afrique de l'Est</p> <p>Questions et débats</p>
12:00-14:00	<i>Déjeuner</i>
14:00-15:30	<p>Objectif : Comprendre les pratiques courantes dans les enquêtes sur la cybercriminalité au niveau internationale. Cette séance de renforcement des capacités permettra d'appréhender les mécanismes d'une enquête, elle sera axée sur : les Procédures pénales en matière de cybercriminalité, la coopération entre agences d'application des lois et fournisseurs d'accès et la coopération internationale en matière de cybercriminalité ;</p> <p>Présentation réalisée par M Marcel Yves MAPANGO MOUSSADJI, Officier Spécialisé Régional, Bureau Régional pour l'Afrique centrale Bureau régional d'Interpol de Yaoundé</p> <p>Questions et débats</p> <p>Présentation - UNODC</p> <p>Questions et débats</p> <p>Présentation – UNICTRAL</p> <p>Questions et débats</p>
15:30-16:00	<i>Pause-café</i>
16:00-17:30	<p>Objectif: Permettre aux participants de prendre connaissances du projet de convention de l'Union Africaine sur la mise en place d'un cadre juridique de confiance pour la cybersécurité en Afrique.</p> <p>Présentation réalisée par le Pr. Abdoullah CISSÉ, Consultant CEA expert en cyberdroit, Sénégal</p> <p>Questions et débats</p>
Troisième jour (Mercredi 30 novembre)	
09:00-10:30	<p><u>Avant-projets de directive CEMAC et de loi-type CEEAC sur les transactions électroniques</u></p> <p>Présentation de l'état des lieux des législations nationales</p> <hr/> <p>Questions-réponses</p> <hr/> <p>Examen du projet (observations générales, examen article par article)</p>
10:30-11:00	<i>Pause-café</i>

11:00-12:30	Présentation des dispositions pertinentes des cadres juridiques régionaux et références internationales
	Questions-réponses
	Présentation du texte
	Discussion du texte
12:30-14:00	<i>Déjeuner</i>
14:00-15:45	Proposition d'amendements
	<u><i>Avant-projets de directive CEMAC et de loi-type CEEAC sur la protection des données personnelles</i></u>
	Présentation de l'état des lieux des législations nationales
	Questions-réponses
15:45-16:15	<i>Pause-café</i>
16:15-17:30	Présentation des dispositions pertinentes des cadres juridiques régionaux et références internationales
	Questions-réponses
	Présentation du texte
	Discussion du texte
Quatrième jour (Jeudi 1er décembre)	
09:00-10:45	Proposition d'amendements
	<u><i>Avant-projets de directive CEMAC et de loi-type CEEAC sur la lutte contre la cybercriminalité</i></u>
	Présentation de l'état des lieux des législations nationales
	Questions-réponses
10:45-11:15	<i>Pause-café</i>
11:15-12:30	Présentation des dispositions pertinentes des cadres juridiques régionaux et références internationales
	Questions-réponses
	Présentation du texte
12:30-14:00	<i>Déjeuner</i>

14:00-15:45	Proposition d'amendements
	Validation des textes régionaux sur les transactions électroniques
15:45-16:15	<i>Pause-café</i>
16:15-17:30	Validation des textes régionaux sur la protection des données personnelles

Cinquième jour (Vendredi 2 décembre)

09:00-10:30	Validation des textes régionaux sur la lutte contre la cybercriminalité Rédaction du Rapport
10:30-11:00	<i>Pause-café</i>
11:00-12:30	Adoption du rapport final et clôture des travaux
12:30-14:00	<i>Déjeuner</i>



Annex III



Atelier sur la cybersécurité pour l'Afrique centrale

28 novembre au 2 décembre 2011

Libreville, Gabon

Informations pratiques

FORMALITES DE VISA D'ENTRÉE

L'objectif visé est d'organiser et faciliter l'accueil des participants. L'entrée sur le territoire du GABON est soumise à la présentation d'un passeport en cours de validité, d'une lettre d'invitation (lorsqu'un visa d'entrée est requis) et d'un certificat de vaccination international. Il est conseillé aux délégués de s'adresser à l'Ambassade du Gabon dans leur pays de résidence pour savoir s'ils ont besoin d'un visa d'entrée.

Toutefois pour les participants qui n'ont pas cette possibilité, le visa pourrait être octroyé à leur arrivée à Libreville. Vous devez dans ce cas informer les coordinateurs de l'atelier pour que les dispositions soient prises.

DETAILS DES DATES D'ARRIVEE ET TRANSPORT

Pour une bonne organisation des transport vers les hôtels et le lieu de la réunion, les délégués sont priés d'envoyer les information détaillés de leurs vols aux coordinateurs au moins une semaine avnt le début de l'atelier. Une navette serait disponible pour les participants de l'aéroport à l'hôtel ainsi que de l'Hôtel à l'aéroport.

RESERVATION D'HOTEL

Il est recommandé aux participants de procéder par eux-mêmes à leur réservation d'hôtel, par fax ou par email, et d'envoyer une copie de la cette réservation aux coordinateurs de l'atelier. Le fiche de réservation d'hôtel et la liste des hôtels retenus sont jointes plus bas. Les formulaires de réservation doivent indiquer le jour et l'heure d'arrivée et de départ et doivent être adressés à l'hôtel choisi dans le meilleurs délais.

MONNAIE

Le Gabon est membre de la zone FCFA (1Euro = 656 XOF BEAC). Les banques sont ouvertes tous les jours ouvrables de 9h à 15 heures, du lundi au vendredi. Toutes les cartes de crédit sont acceptées.

COURANT

La tension électrique est de 220 Volts sur le réseau de distribution d'Énergie du Gabon.

CLIMAT

Le temps est agréable.

EAU

L'eau courante est sans danger, toutefois, il est recommandé d'utiliser les bouteilles d'eau minérale.

HOTELS	TYPE DE CHAMBRE	PRIX (en CFA)
LAÏCO OKOUME PALACE Tél. : +241 73 20 23 – 73 26 19 Fax : +241 73 16 29 Email : reservations@laico-okoumepalace.com www.laicohotels.com Connexion Internet	Single	89.000 FCFA
	Standard single	45.000 FCFA
HOTEL APPART (Charbonnages) Tél. : +241 72 55 46 – +241 72 66 54 Connexion Internet	Standard	40.000 FCFA
	Suite	46.000 FCFA
LA BODEGA (Proche de l'aéroport) Tél. : +241 07 84 00 76 – 07 59 00 08 Email : labodega@hotels.ga , www.labodega.hotels.ga Connexion Internet	Standard	35.000 FCFA
	Mini-suite	45.000 FCFA
	Suite	65.000 FCFA
HIBISCUS (Boulevard) Tél. : +241 06 83 55 18 – 07 87 10 70	Standard	31 000 FCFA
	Mini-Suite	46 000 FCFA
	Suite	56 000 FCFA
Résidence Véronique Christine Tél : +241 20 44 38 E-mail : bouche04@yahoo.fr	Standard	45.000 FCFA
Méridien Re-Dama Tel: +241 766 161 www.lemeridien-rendama.com	Single	110.00 FCFA
	Standard	
BILBOQUET Tél: +241 3052 253 Fax: +241 44 38 41	Standard type 1 & 2	31.000 à 36.000 FCFA
Le Patio Tel: +241 73 47 16	Standard	35.000 FCFA
Hotel Tropicana Tel: +241 73 15 31	Single	16.000 FCFA
	Double	26.000 FCFA



Annex IV

Atelier sur la cybersécurité pour l'Afrique centrale

28 novembre au 2 décembre 2011

Libreville, Gabon

Formulaire de réservation d'hôtel

(À retourner dans les meilleurs délais et à remplir en LETTRES MAJUSCULES)

1. M. / Mme. _____		
(Nom famille)		(Prénom)
2. Pays : _____		
3. Adresse : _____ _____ _____		
4. Tel.: _____ Fax: _____ E-mail : _____		
5. Nom de l'hôtel _____		
Réservation d'un chambre simple	<input type="checkbox"/>	
Réservation d'un chambre double	<input type="checkbox"/>	
Réservation du : _____ au : _____		
Nombre de nuits : _____		
6. Date d'arrivée :		
Jour : _____	heure : _____	No. Vol. : _____
7. Date de départ :		
Jour : _____	Heure : _____	No Vol. : _____
Date : _____	Signature : _____	



Atelier sur la cybersécurité pour l'Afrique centrale
28 novembre au 2 décembre 2011,
Libreville, Gabon

À retourner avant le 14 novembre 2011 / Please return before 14 November 2011

Demande de bourse - Request for a fellowship

La participation des femmes est encouragée / Participation of women is encouraged

1. Pays <i>Country</i> _____	
2. Nom de l'Administration ou de l'Organisation <i>Name of the Administration or Organization</i> _____	
3. M. / Mme <i>Mr. / Ms.</i> _____ (nom, family name) (prénom, given name)	
4. Titre et responsabilités principales dans l'Organisation <i>Title and major responsibilities in the Organization</i> _____	
5. Adresse <i>Address</i> _____	
Tel.: _____ Fax: _____ E-Mail _____	
6. date de naissance <i>date of birth</i> _____	
7. INFORMATION PASSEPORT / PASSPORT INFORMATION / DATOS DEL PASAPORTE:	
Nationalité <i>Nationality</i> _____	Numéro de passeport <i>Passport number</i> _____
Date de délivrance <i>Date of issue</i> _____	In (place) _____
	Valid until (date) _____
CONDITIONS D'OBTENTION Une bourse complète par pays éligible incluant la prise en charge du transport et des indemnités journalières pour couvrir logement, repas et les petits frais	CONDITIONS One full fellowship per eligible country including travel and a daily allowance to cover accommodation, meals and incidental expenses
8. Signature du candidat à la bourse <i>Signature of fellowship candidate</i> _____	Date _____
9. AFIN DE VALIDER CETTE DEMANDE DE BOURSE, LE NOM ET LA SIGNATURE DU FONCTIONNAIRE CHARGE D'AUTHENTIFIER LA DEMANDE DU CANDIDAT DOIVENT ETRE MENTIONNES CI-DESSOUS AVEC CACHET OFFICIEL. <i>TO VALIDATE FELLOWSHIP REQUEST, NAME AND SIGNATURE OF CERTIFYING OFFICIAL DESIGNATING PARTICIPANT MUST BE COMPLETED BELOW WITH OFFICIAL STAMP.</i>	

laire doit être adressé dûment complété et signé / Please return this form duly completed and signed

22 730 61 83 - Fax. +41 22 730 54 84 - E-mail : hipssa@itu.int and bdtfellowships@itu.int



Annex VI

Atelier sur la cybersécurité pour l’Afrique centrale

28 novembre au 2 décembre 2011

Libreville, Gabon

FORMULAIRE D’INSCRIPTION

A retourner avant le 18 novembre 2011

Nom et prénom :

Titre :

Organisation :

Pays :

Tel :

Fax :

Courriel :